**Conditions d’usage de la piste d’entrainement**

**Lieu :**

**Temps de parcours à partir de l'école de conduite :**

**Partage de la piste de formation**

Les deux pistes d'entrainement ne sont pas partagées avec d'autres structures. L'usage est exclusif, réservé uniquement à nos élèves.

**Capacité d'accueil**

Les pistes d'entrainement peuvent accueillir nos élèves voiture, moto ou remorque. Concernant les leçons moto, le nombre maximum d'élèves se monte à 4.

**Disponibilité de la piste**

Etant privatisée, la piste est accessible à n'importe quel horaire ou jour de leçon.